

tiale du système scolaire et en présentant peu de résistance au marché du travail <sup>11</sup>. En Espagne, les quatre principaux contrats proposés aux jeunes définissent des voies d'accès au marché du travail segmentées, selon le niveau de qualification et le sexe du bénéficiaire. Dans les pays latins, on retrouve des inégalités sexuelles marquées dans le recours aux dispositifs qui préfigurent le même type d'inégalités sur le marché du travail.

\*

L'approche développée par le séminaire interdit toute référence à un modèle transférable : les conditions de la transition professionnelle et ses transformations s'analysent au sein de chaque espace de régulation macro-sociale. Le mode de fonctionnement des marchés du travail, la configuration des systèmes de formation professionnelle, la nature de l'articulation formation-emploi conditionnent de fortes cohérences structurelles et définissent des spécificités sociétales de l'accès au rapport salarial dans chaque ensemble national.

Toutefois, l'analyse comparative des dispositifs d'insertion à partir des stratégies d'acteurs permet d'éviter toute forme de déterminisme que pourrait induire une interprétation un peu trop « durcie » de ces spécificités institutionnelles. Par les processus conflictuels ou coopératifs qu'ils mettent en œuvre, les acteurs introduisent (ou ne réussissent pas à introduire) des marges de manœuvre au sein du cadre institutionnel ou organisationnel. Face aux chocs qui affectent les conditions de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'ensemble des pays, ils peuvent définir les compromis nécessaires à l'adaptation des systèmes, préservant ainsi leur cohérence initiale. Dans le cas contraire, celle-ci a été rompue, laissant la place à des transformations structurelles en genèse.

\*

*Le programme de recherche en cours comporte un second volet concernant le processus social d'évaluation des dispositifs d'insertion dans les six pays (critères retenus, genèse de l'évaluation, instances responsables, principaux résultats et impact des résultats sur l'élaboration de nouveaux programmes publics). Parallèlement seront réalisées des missions dans chacun des pays concernés. La série d'entretiens ainsi effectués avec différents acteurs impliqués dans les dispositifs permettra de confronter la lecture de l'expert national à celle d'un observateur étranger.*

\* \*

\*

11. Cette dimension de « sélection » par les dispositifs sera approfondie lors de la seconde phase portant sur l'évaluation.

---

## Analyse statistique de la situation des jeunes en Europe

---

Annie Boudier, Michèle Mansuy et Patrick Werquin \*  
avec la collaboration de Jean-Christophe Rincint \*

En préalable à une étude comparative des dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes dans plusieurs pays, le cadrage statistique suivant permet de repérer les modifications brutales ou massives de certaines grandeurs ou tendances. En fixant la situation des jeunes au regard de leur insertion dans l'emploi, il attire l'attention sur d'éventuels motifs et rôles de l'intervention publique tels qu'ils seront décrits par la suite.

Ce sont les données de l'« Enquête sur les Forces de Travail » (EFT) de l'Office Statistique des Communautés Européennes (Eurostat) qui servent à la réalisation des analyses statistiques. Il est probable que l'utilisation d'études nationales apporterait plus de détails sur les situations respectives. Elle souffrirait cependant beaucoup d'un manque de cohérence et n'aurait donc pas permis la mise en perspective des pays les uns par rapport aux autres. Les données d'Eurostat permettent d'éviter cet écueil car elles sont déjà le fruit d'une longue collaboration entre instituts nationaux de la statistique qui se sont concertés sur les définitions et ont procédé à une homogénéisation des choix de codage. Quelques difficultés subsistent cependant dont certaines seront mentionnées dans la suite de cette introduction.

Parmi les données disponibles, ont été retenues celles des années 1983 à 1991 (dernière année pour laquelle les données étaient publiées) et la population jeune a été définie comme étant le groupe des 14-24 ans. Lorsqu'elles concernent l'Allemagne, les données disponibles font référence à l'ex-Allemagne de l'Ouest, avant la réunification. La Suède n'est pas incluse dans les commentaires suivants car elle ne faisait pas encore partie de l'Union Européenne dans la période considérée. Quant à l'Espagne, le détail

\* Cereq.

des données n'est disponible qu'à partir de 1986, date à laquelle ce pays a rejoint la Communauté Européenne.

Le choix de la tranche d'âge des 14 à 24 ans est motivé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la scolarité obligatoire dans au moins un des pays, l'Italie, est encore fixée à 14 ans et il convient donc d'inclure ces jeunes potentiellement susceptibles d'entrer sur le marché du travail. De plus, dans la plupart des pays, la majorité des mesures destinées aux jeunes est ciblée sur les moins de 25 ans.

Lors des discussions du premier séminaire, il est apparu que ce choix perdait une partie de sa pertinence. Un exemple en fait la preuve : les mesures explicitement destinées aux jeunes ne s'adressent pas aux Britanniques âgés de plus de 18 ans alors qu'elles concernent encore les Italiens au-delà de 30 ans. La borne supérieure d'accès aux dispositifs est de plus en plus repoussée vers le haut. Malgré ces évolutions, le choix de la catégorie des 14 à 24 ans semble demeurer valide dans la mesure où, si les jeunes en faisant partie ne sont pas tous concernés de la même manière par les mesures d'aide à l'insertion, ils constituent malgré tout une population concurrente, en termes d'accès à l'emploi, de ceux ayant effectivement le droit de passer par les dispositifs. Cette catégorie est donc retenue dans la partie statistique.

L'objectif de cette courte introduction statistique n'est pas de décrire finement les caractéristiques de chaque pays, mais d'étudier le positionnement de chacun des pays choisis par rapport aux autres, grâce à des indicateurs généraux et synthétiques. Tout comme pour le reste des sections de cette publication, on tente ici de dégager d'éventuelles lignes de convergence sous-jacentes à une apparente diversité.

Pour ce faire, une double approche est choisie : présenter les diverses situations (inactivité, emploi, chômage) dans lesquelles se trouvent les jeunes de la cohorte des 14 à 24 ans sur la période choisie ; et procéder à une analyse en composantes principales des situations respectives des jeunes et de l'ensemble des hommes et femmes actifs par rapport à quelques variables-clés (taux d'activité, taux d'emploi, taux de chômage, taux de chômage de longue durée).

#### Encadré 1 - Quelques éléments de réserve statistique

L'usage des données d'Eurostat, déjà homogénéisées selon des définitions internationales, permet d'éviter les débats statistiques autour des modes de comptabilisation des situations individuelles : service national, inactivité, définition de l'emploi à temps plein et à temps partiel, intérim, nature et durée des contrats de travail, etc. Par contre, le mode de traitement du rôle des poursuites d'études mais surtout la place de l'apprentissage (et principalement du système dual allemand), considéré ici uniquement comme forme d'emploi, a donné lieu à débat.

## 1. Panorama général de la situation des jeunes

Les graphiques 1 à 5 rendent compte, pour la classe d'âge retenue et en évolution sur la période choisie (1983 à 1991), de la **proportion** de jeunes se trouvant dans une des trois situations retenues : inactivité, emploi, chômage. Ils permettent plusieurs conclusions.

Tout d'abord, dans tous les cas de figure, on retrouve un **fort contraste** de situations entre les pays du **Nord** et du **Sud** de l'Europe. Celui-ci sera détaillé dans les commentaires suivants mais en termes généraux, on peut dire que se vérifie le clivage classique entre les pays du Sud plus fortement concernés par le chômage et l'inactivité et ceux du Nord dont la situation est globalement plus favorable.

La plus grande partie de la population âgée de 14 à 24 ans est **en inactivité**. Ceci est particulièrement vrai pour l'Italie, notamment pour les femmes. Depuis 1983 en effet, il y a toujours plus de 60 % de jeunes femmes italiennes inactives entre 14 et 24 ans. En revanche, cette inactivité est moins tranchée au Royaume-Uni où, pour les jeunes hommes par exemple, la proportion d'inactifs dans la classe d'âge tombe en-dessous de 30 % entre 1988 et 1990 – période de reprise économique. De manière générale, l'inactivité des jeunes est particulièrement forte dans les pays du Sud, celle des jeunes femmes en particulier. Les jeunes Français sont parmi les plus inactifs et cette inactivité s'accroît sur toute la période, jusqu'à concerner 60 à 65 % de la classe d'âge, les jeunes femmes étant toujours plus concernées que les jeunes hommes. Le Royaume-Uni est le pays où les jeunes sont le moins inactifs, l'Allemagne occupant à cet égard une place médiane entre le Nord et le Sud. Nous présumons que la plupart de ces jeunes poursuivent des études, bien que l'on ne puisse pas exclure qu'une certaine partie des jeunes femmes aient choisi de rester inactives.

La proportion des jeunes de la classe d'âge se trouvant en situation de chômage permet de relativiser quelque peu la dimension dramatique convenue par l'annonce plus courante de taux de chômage. La hiérarchie entre les pays demeure : l'Allemagne (ex-Allemagne de l'Ouest) a une très faible proportion de ses jeunes de 14 à 24 ans qui se trouve au chômage sur toute la période – jamais au-delà de 6 % alors que le taux de chômage atteint jusqu'à 11 % en début de période. A l'autre extrême, l'Italie et l'Espagne comptent jusqu'à 16 % de chômeurs parmi leurs jeunes de la classe d'âge retenue. Ceci reste très préoccupant mais contraste malgré tout par rapport à des taux de chômage variant de 24 à 49 %. L'utilisation des proportions permet également de rapprocher des pays dont les taux d'activité et de chômage des jeunes sont très différents. C'est le cas pour la France et le Royaume-Uni, proches par la proportion de leurs jeunes de 14 à 24 ans en situation de chômage – proportion qui ne dépasse que très rarement 10 % – alors que les taux de chômage se situent entre 16 et 29 % pour la France et 11 et 22 % pour le Royaume-Uni.

C'est à propos de la proportion de jeunes se trouvant en **situation d'emploi** que des problèmes de définition gênent l'interprétation des résultats, principalement en ce qui concerne les dispositifs d'aide à l'insertion. En effet, toutes les situations comportant l'existence d'un contrat de travail – formation en alternance, apprentissage, dispositifs d'insertion sous contrat – sont comptabilisées comme de l'emploi bien que reflétant des réalités différentes. Ceci rend difficiles à singulariser les situations frontalières entre chômage et emploi – les jeunes en mesures comportant un contrat de travail – et celles entre emploi et inactivité – formation initiale sous contrat de travail. Les décisions de codage dans l'enquête EFT d'Eurostat reflètent en fait les différences d'appréhension du ou des problème(s) de l'emploi des jeunes et de l'intervention publique entre les pays concernés.

De toute manière, dans le cadre d'une série de séminaires concernant les dispositifs d'insertion des jeunes, il n'est certainement pas vain de devoir constater que leur mode de comptabilisation dans l'enquête communautaire n'est pas unique. Il conviendrait d'en préconiser une élaboration plus en prise avec les réalités contextuelles.

L'analyse de la situation relative des jeunes d'une même classe d'âge (14 à 24 ans) invite donc à penser que leur situation au regard de l'emploi et du chômage est moins extrême que ne le laisse présumer le discours habituel. Cependant, la situation relative des jeunes actifs est préoccupante. Ceci est l'objet de la section suivante.

## 2. Situation comparée des jeunes dans les différents pays

Pour pouvoir présenter la diversité des situations des jeunes à la fois en comparaison avec l'ensemble de la population des pays respectifs et entre ces pays, une analyse en composantes principales a été réalisée (voir graphiques 6 à 10). Grâce à celle-ci on constate que sur la période trois pays connaissent une évolution globalement favorable de l'emploi et du chômage : le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne. La France et l'Italie en revanche connaissent une évolution comparativement défavorable.

### Une amélioration globale en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni

Dans les trois pays, la situation de l'emploi s'améliore sensiblement sur la période étudiée ; le chômage y est en régression. On constate un même positionnement relatif des quatre sous-groupes de population étudiés : sur toute la période, l'ensemble des femmes sont moins actives et plus touchées par le chômage que les jeunes femmes ; elles-mêmes moins actives et plus touchées par le chômage que les jeunes hommes ; qui à leur tour sont moins actifs et plus touchés par le chômage que l'ensemble des hommes. L'ensemble des hommes (14 ans et plus) est donc la catégorie à la fois la plus active et la moins exposée au chômage.

### Encadré 2 - Le plan factoriel de l'analyse en composantes principales

Cette technique de description statistique permet une représentation synthétique d'un ensemble de variables et à cet effet nous avons retenu comme variables le taux d'activité, le taux d'emploi, le taux de chômage et le taux de chômage de longue durée :

- \* **Taux d'activité** - Il représente le pourcentage des actifs par rapport à la population totale du pays âgée de 14 ans et plus.
- \* **Taux d'emploi** - Il exprime le pourcentage des personnes ayant un emploi par rapport à la population totale du pays âgée de 14 ans et plus.
- \* **Taux de chômage** - Il représente le pourcentage des chômeurs par rapport à l'ensemble de la population active.
- \* **Taux de chômage de longue durée** - Il exprime le pourcentage des chômeurs de longue durée (12 mois et plus) par rapport à l'ensemble des chômeurs.

Pour procéder à l'analyse en composantes principales, les variables concernant les jeunes ont été retenues comme variables actives. Lorsqu'elles concernaient la population totale (14 ans et plus) les valeurs de ces variables ont été projetées en éléments supplémentaires. C'est ainsi qu'a été défini un plan factoriel unique sur lequel se projettent les séries nationales. Ces projections par pays et par année ont alors été interprétées comme des indicateurs comparables d'évolution de l'emploi et du chômage dans les cinq pays. Le plan factoriel prend donc en compte quatre sous-groupes de population : les jeunes (14 à 24 ans) hommes, les jeunes (14 à 24 ans) femmes, les hommes (14 ans et plus) et les femmes (14 ans et plus).

Le plan factoriel unique défini par la projection en composantes principales des variables retenues s'ordonne autour de deux axes. L'axe horizontal oppose les taux d'emploi élevés (à gauche) aux taux de chômage élevés (à droite). Le deuxième axe, vertical, oppose les taux d'activité faibles (en bas) aux taux élevés de chômage de longue durée. Plus précisément, les taux de chômage de longue durée s'élèvent le long d'un axe oblique dirigé vers le haut et la droite du plan factoriel.

Pour des raisons de lisibilité, nous avons réalisé des graphiques superposables pour chaque pays (voir les graphiques 6 à 10). Toutefois, une totale superposition du graphique pour l'Espagne n'est pas possible car les données concernant ce pays ne débutent qu'en 1986 ce qui décale le graphique. Malgré cela, l'interprétation des axes factoriels sur cette sous-période reste analogue et l'on peut donc néanmoins l'utiliser pour positionner relativement la situation espagnole.

Ce positionnement relatif des groupes les uns par rapport aux autres se traduit, dans le plan factoriel, par le fait que les courbes les concernant s'agencent vers le haut et vers la gauche dans le sens d'une progression vers l'activité et vers l'emploi. Au-delà de ces similarités les trois pays connaissent cependant des évolutions plus spécifiques.

Au Royaume-Uni, les quatre groupes de population se situent à gauche de l'axe vertical, signe que les taux d'emploi sont particulièrement élevés dans ce pays, à tous les âges. L'emploi y est en nette progression jusqu'en 1990. En 1991, on note une baisse des taux d'activité des jeunes et de l'ensemble des hommes, accompagnée d'une reprise du chômage chez les moins de 25 ans. En revanche, le taux d'activité féminin global se maintient.

Deux caractéristiques ressortent à la lecture du graphique de l'Allemagne : tout d'abord, la situation des hommes est fortement privilégiée par rapport à celle des jeunes et surtout de l'ensemble des femmes, moins bien insérés dans l'emploi et plus affectés par le chômage. Ensuite, l'évolution de l'activité et du chômage des jeunes est peu corrélée à celle de l'ensemble des hommes et des femmes. Pour les moins de 25 ans, l'emploi progresse et le chômage se réduit jusqu'en 1990 alors que pour l'ensemble de la population, le chômage progresse jusqu'en 1986/87 pour se résorber ensuite. En 1991, on note un léger fléchissement du taux d'activité pour l'ensemble des groupes, correspondant probablement à un allongement de la durée des études chez les jeunes.

L'Espagne<sup>1</sup> se distingue par le positionnement en haut de l'axe horizontal et à droite du vertical des courbes relatives aux femmes et aux jeunes hommes. Ceci traduit un chômage de longue durée relativement important pour ces catégories. Le chômage de longue durée des femmes s'aggrave en début de période (1986/87) et perd de l'importance ensuite, tandis que les taux d'activité se réduisent. La population masculine totale est nettement plus active et moins exposée au chômage.

#### Une évolution moins favorable en France et en Italie

Les deux pays montrent en début de période une tendance globale à l'aggravation du chômage et même du chômage de longue durée. Un autre point commun entre les deux pays est que les jeunes femmes y sont plus touchées par le chômage que l'ensemble des femmes (plus de 14 ans). De même, dans les deux pays, les jeunes et les femmes sont sensiblement plus exposés au chômage que les hommes : les courbes de l'ensemble des hommes sont situées nettement plus à gauche sur l'axe horizontal ; même si le chômage masculin d'ensemble progresse.

1. La position relativement favorable de l'Espagne peut étonner. Elle tient au fait que la période de référence (1986-1991) correspond à une période de forte création d'emplois dans ce pays qui succède à une destruction massive d'autres emplois dans la période immédiatement antérieure.

En France, l'évolution de la situation des jeunes (femmes et hommes) est parallèle : leur taux de chômage progresse en début de période puis se stabilise. Le taux d'activité des jeunes décroît rapidement, probablement en raison de l'allongement de la durée moyenne des études et donc d'une entrée plus tardive en activité. On constate en France un phénomène sans équivalent ailleurs : la situation d'activité et d'emploi des femmes apparaît remarquablement stable. Le taux d'activité des hommes dans leur ensemble fléchit dans la deuxième moitié de la période en raison à la fois des poursuites d'études des jeunes hommes et des mises à la retraite anticipée des actifs plus âgés.

En Italie, l'écart entre la courbe de l'ensemble des hommes et celles des jeunes (hommes et femmes) et des femmes est encore plus accentué qu'en France. Une amélioration de l'emploi est perceptible pour l'ensemble des groupes à partir de 1988/89. Pour les jeunes, cette amélioration de l'emploi s'accompagne d'un fléchissement du taux d'activité et d'une baisse du taux de chômage de longue durée (d'où une orientation des courbes vers le bas et la gauche du graphique).

#### En guise de conclusion

Sur la période considérée certaines tendances similaires, importantes à dégager dans le cadre d'une comparaison sur les dispositifs d'aide à l'insertion, sont donc à l'œuvre dans les cinq pays.

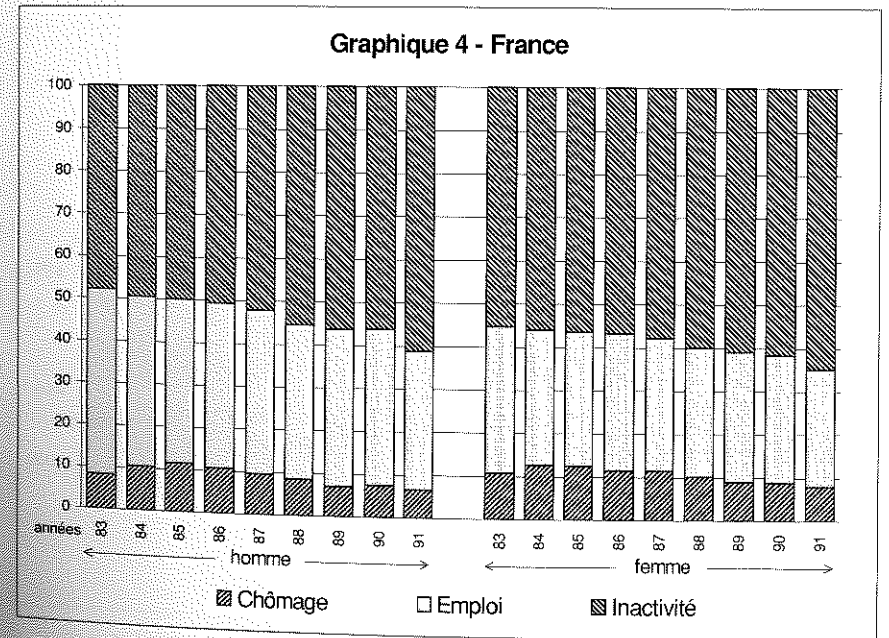
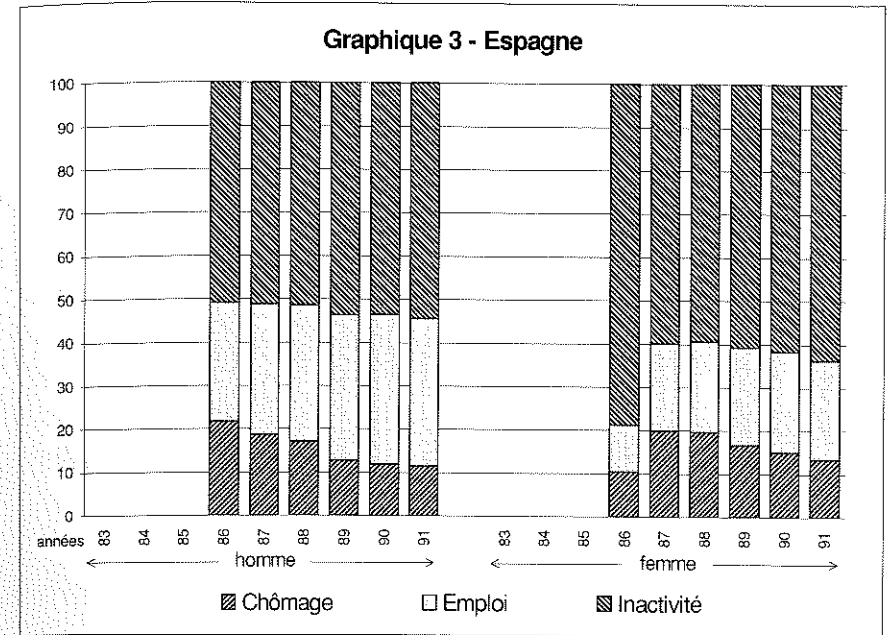
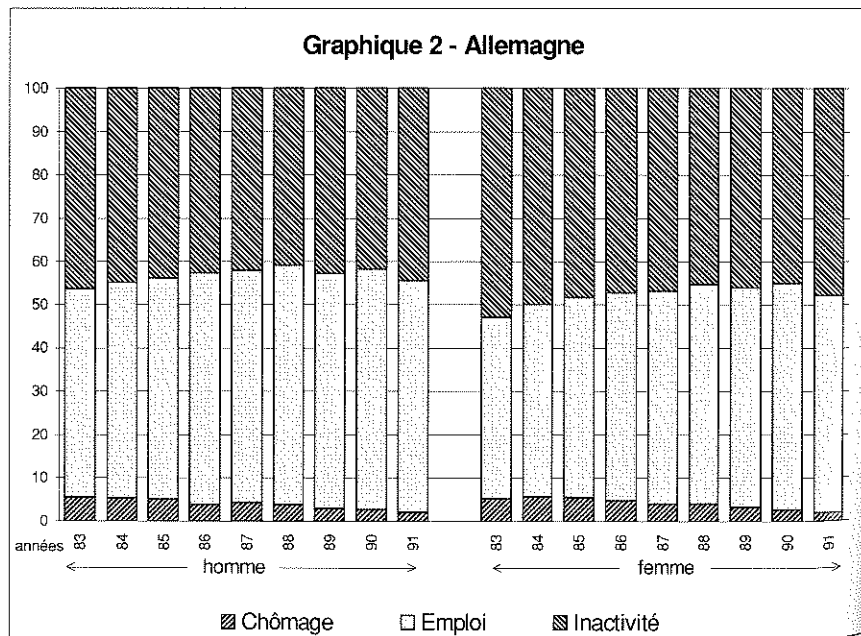
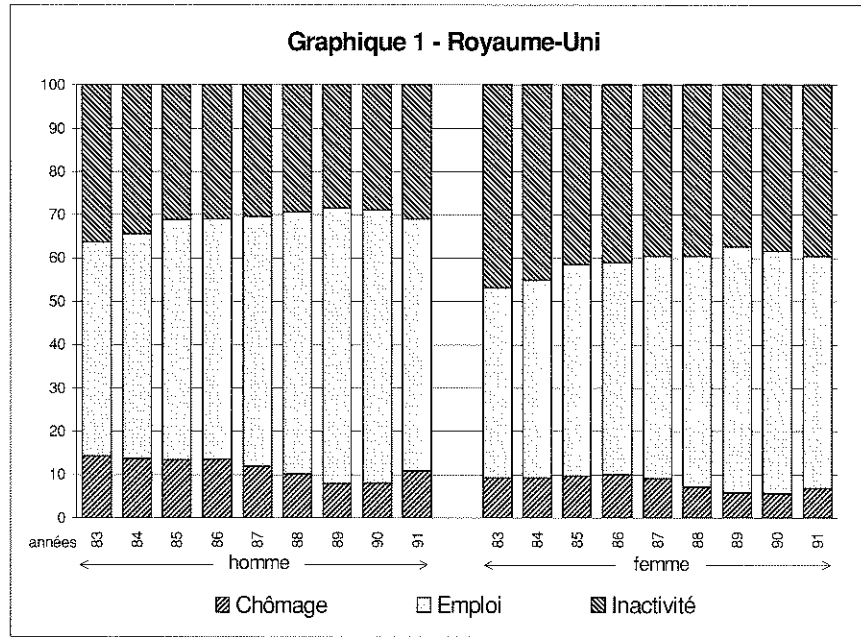
Les taux de chômage des jeunes ont fortement augmenté en début de période mais ils ont tous connu une évolution à la baisse dans le cours de la période. Une première conclusion s'impose : les jeunes sont tout particulièrement touchés par le chômage mais, sur la période, une nette amélioration s'amorce. Elle est liée dans certains pays à l'émergence de dispositifs publics d'aide à l'insertion des jeunes<sup>2</sup> mais elle semble toutefois s'infléchir à nouveau en fin de période.

Parallèlement, dans chacun des pays, on constate que la proportion de jeunes dans la population active diminue. Ceci amène une deuxième conclusion forte : dans les pays concernés on assiste à une prolongation d'inactivité, probablement sous forme de poursuite d'études, auquel s'ajoute un effet de baisse démographique dans la classe d'âge concernée. Cette dernière évolution a comme corollaire à la fois une baisse de la proportion de jeunes parmi les actifs ayant un emploi et de proportion de jeunes dans le chômage total.

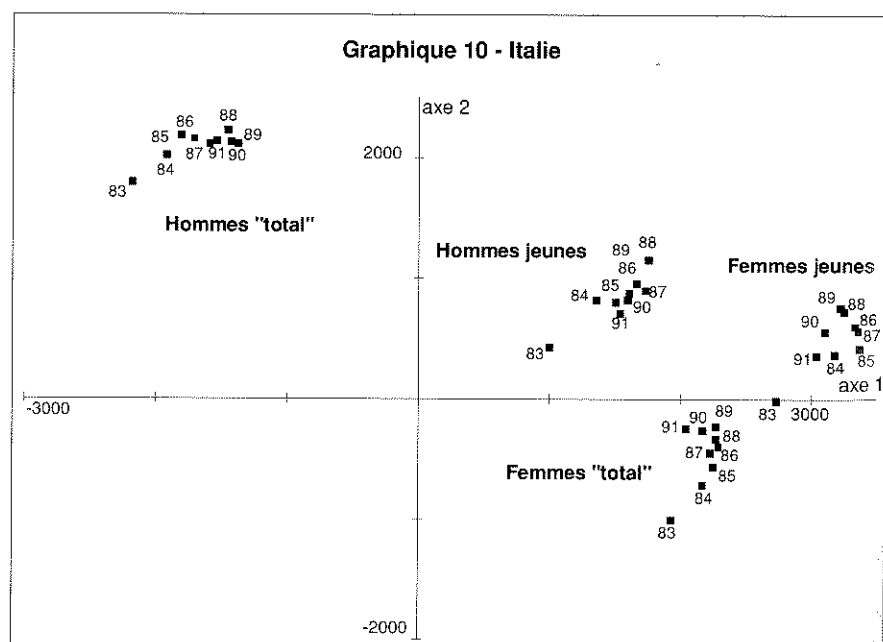
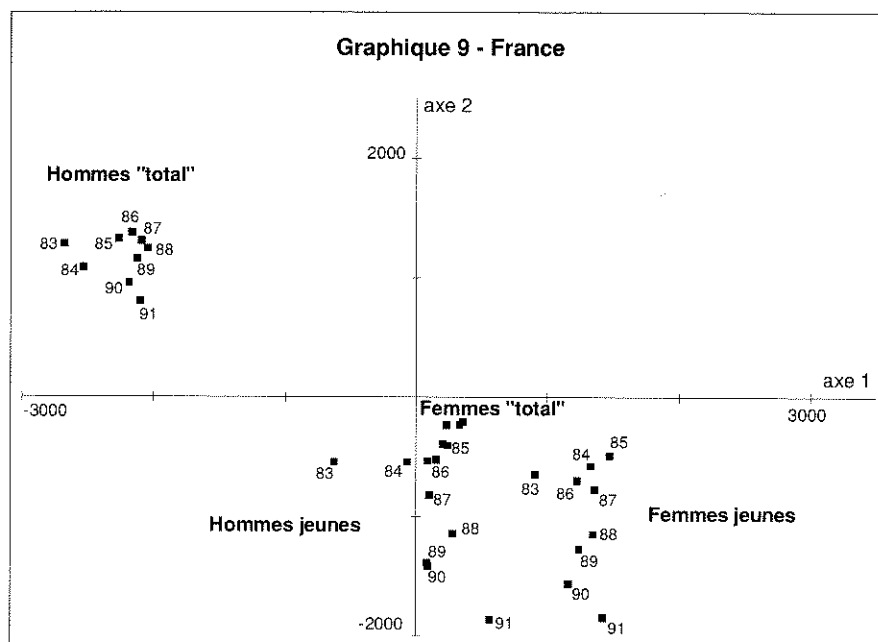
Ce retrait d'activité par la poursuite d'études peut être analysé comme une stratégie des jeunes face à la perception qu'ils ont de la situation sur le marché du travail. Le reste de ce document s'attache à dégager les divers niveaux de stratégies d'acteurs.

2. Cette assertion demandera à être étayée et en partie relativisée lors du deuxième séminaire spécifiquement consacré aux évaluations des mesures d'aide à l'insertion.

**Graphiques 1 à 5**  
**Proportion des jeunes de 14 à 24 ans en chômage,**  
**en emploi ou en inactivité**







## Intégration des jeunes au marché du travail en Allemagne

Beate Kraiss et Luitgard Trommer \*

### 1. Concepts généraux de l'intégration sociale et du travail

Pour bien comprendre le débat allemand, il faut d'abord expliquer les trois concepts suivants, qui sont liés aux domaines du travail, de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle :

- le concept recouvert par le terme *Beruf* ;
- le concept du « rapport normal du travail »<sup>1</sup> ;
- le concept des deux « seuils » dans le processus d'intégration à la vie professionnelle.

La traduction du terme *Beruf* présente quelque difficulté, puisqu'il exprime à lui seul un fait social qui correspond dans d'autres langues à plusieurs aspects distincts (voire à des faits sociaux distincts) qui s'expriment par des mots différents. Les dictionnaires donnent plusieurs définitions : vocation, profession, occupation, métier, travail, emploi. Le concept exprimé par *Beruf* est lié à la notion de la vocation (*Berufung*), qui exprime l'engagement profond d'une personne vis à vis de son travail ou d'autres tâches sociales, engagement qui se rapproche d'une mission. Comme l'a montré Max Weber, il s'agit d'un concept profondément ancré dans la tradition protestante (Weber, 1920/1986). Cependant, alors qu'une vocation peut trouver sa raison d'être en dehors du domaine du travail rémunéré, dans la maternité par exemple, le concept exprimé par le terme *Beruf* est lié au monde du

1. En allemand, *Normalarbeitsverhältnis*.

\* Max-Planck-Institut für Bildungsforschung.